



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB 01.12.2023

Publications supplémentaires: KABVD 01.12.2023

Visible par le public jusqu'au: 01.12.2028

Numéro de publication: KK02-0000037557

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, 1800 Vevey

Publication de faillite/appeal aux créanciers AYNi SA

Débiteurs:

AYNI SA

CHE-106.799.744

Vers la Cour 27

1853 Yverne

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de décision de la dissolution : 30.10.2023

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Remarques juridiques complémentaires:

La société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO, sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 02.01.2024

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, P.O.B. 811, 1800 Vevey 1, 1800 Vevey

Remarques:

But : la société a pour but l'exploitation d'hôtels, de restaurants et d'établissements similaires; la fourniture de services de catering, la gestion d'événements ainsi que la vente de repas et la restauration mobile; elle peut proposer des activités et des conseils dans le domaine du marketing, de la communication, de l'organisation, des relations publiques et de la publicité et faire le commerce de marchandises de toutes sortes. Elle peut en outre créer des succursales en Suisse et à l'étranger, effectuer des opérations de brevet et de licence, acquérir, vendre, construire, financer et gérer des biens immobiliers et participer à d'autres sociétés ainsi que prendre et céder des représentations.